



Compte rendu d'audience du jeudi 5 décembre 2013

auprès de M. Dansart, secrétaire général de la Direction

Académique

et de M. Godfroid, de la DOS (Division de l'Organisation Scolaire)

représentant Monsieur le Directeur Académique

Une délégation composée de 2 représentants de SNUDI-FO et d'un représentant de la FNEC-FP-FO a été reçue à la Direction Académique du Cher afin de réaffirmer l'exigence d'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Les points et les arguments suivants ont été abordés :

- L'hypothétique amélioration des résultats des élèves qui justifie la mise en place de la réforme des rythmes scolaires n'est qu'un prétexte pour **démanteler l'Education nationale et aboutir à la territorialisation de l'école** (cf. études de 1997, 2002 et 2006 qui concluent : « *Les effets de l'aménagement du temps scolaire sont négligeables, voire nuls pour l'ensemble des élèves* »)

- La réforme des rythmes scolaires est inscrite dans **l'acte 3 de la loi de décentralisation. Elle vise la casse de notre statut de fonctionnaire d'Etat en nous plaçant sous la tutelle des maires via les projets Educatifs territoriaux (PEDT)**. Pour preuve, beaucoup de maires ont imposé de façon autoritaire l'organisation du **temps scolaire** pour la rentrée prochaine.

- Les résultats des évaluations PISA sont instrumentalisés par le ministre afin de défendre sa contre-réforme. **(lire en PJ la déclaration qui a été lue et remise au Préfet du Cher)**

- Cette réforme détériore encore un peu plus nos conditions de travail :

→ Nous refusons l'annualisation du temps de travail des collègues remplaçants, effectuant des décharges ou travaillant à temps partiel ainsi que l'annualisation du temps de décharge des directeurs.

→ Nous dénonçons l'augmentation du temps de présence à l'école, l'accroissement de la fatigue et du stress : il faut être opérationnel devant ses élèves 5 jours consécutifs et préparer la classe dans l'urgence !

→ Nous déplorons la perte du pouvoir d'achat : frais de transport et de garde supplémentaires sans compensation financière. La récente revalorisation de nos salaires ne couvre même pas la perte engendrée par la hausse des prélèvements ces dernières années.

→ Le scolaire et le périscolaire doivent rester deux entités bien distinctes.

- Nous avons rappelé notre attachement à l'école républicaine, égalitaire sur tout le territoire et nous avons pointé les inégalités engendrées par ce décret :

→ Inégalité de traitement lié aux finances des communes.

→ A terme, nous craignons la disparition des petites écoles rurales et des RPI dans les communes qui ne pourront supporter le coût de cette réforme.

→ Nous avons soulevé le problème de conformité entre le PEDT de certaines communes et leur mise en application, le manque de formation des personnels assurant les TAP (pour l'instant, ce sont des contrats aidés...) D'une manière générale, de nombreux dysfonctionnements sont observés dans les écoles ayant mis en place la réforme à la rentrée (inutilité du TAP, fatigue des enfants, pas de locaux disponibles, des enfants qui rentrent seuls à 15h30...)

Le représentant du DASEN nous a écoutés. Il nous a expliqué que tout n'était certes pas parfait, mais que l'état se donne les moyens de régler les dysfonctionnements. Selon lui, ce n'est qu'une question de temps. Il est normal qu'il y ait beaucoup de tâtonnements car il ne s'agit que de la première année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Réponse du SNUDI-FO : Le temps ne fera pas de miracle puisqu'il s'agit d'une mauvaise réforme. En attendant, ce sont les enseignants et leurs élèves qui en subissent les conséquences !

Monsieur Godfroid a précisé que tout se passait bien dans certaines communes et que les programmes restaient nationaux...

Monsieur Dansart nous a informés que tous les PEDT avaient été remis et en grande majorité avaient été validés. Certains font l'objet d'une réserve. Il a rappelé le rôle des comités de suivi.

Nous avons alors demandé pourquoi certains emplois du temps farfelus avaient été acceptés ! Le rythme de l'enfant serait-il différent d'une commune à l'autre ?

Pour FORCE OUVRIERE : Pour améliorer réellement la réussite des élèves, il faut réduire de façon significative les effectifs par classe, et donc recréer les 80 000 postes qui ont été supprimés depuis 2008, rétablir de toute urgence les RASED que les décrets Darcos ont permis de faire disparaître (5 000 nationalement) , et donc relancer les départs en stage CAPAS-SH, option E, G et DEPS, créer les classes spécialisées nécessaires, repenser entièrement les programmes.

Le SNUDI-FO, avec la FNEC-FP-FO, réaffirme l'exigence d'abrogation du décret Peillon sur les rythmes scolaires, qui en territorialisant l'école, vise la destruction du statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants du 1^{er} degré.

L'Education et l'Instruction doivent rester nationales !

Bourges, le 5 décembre 2013